

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 23 avril 2013

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Général**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance du 22 avril 2013**

**2013 DJS 2 G** Subvention (502.360,50 euros) au Syndicat interdépartemental pour la gestion du parc des sports de Choisy le Roi, Plaine sud, Chemin des Bœufs, Créteil (Val de Marne).

**MM. Jean VUILLERMOZ et Pierre MANSAT,**  
**rapporteurs.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2512-1 et suivants;

Vu le décret n° 70-15 du 5 janvier 1970 portant création du Syndicat interdépartemental pour la gestion du parc des sports de Choisy le Roi ;

Vu le budget du Syndicat interdépartemental pour l'exercice 2013 adopté par le Conseil d'administration lors de sa séance du 17 janvier 2013.

Vu le projet de délibération, en date du 9 avril 2013, par lequel M. le Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, est autorisé à verser une subvention d'équipement au Syndicat interdépartemental pour la gestion du parc des sports de Choisy le Roi, Plaine sud, Chemin des Bœufs, Créteil (Val de Marne), au titre des recettes approuvées par son conseil d'administration lors du vote de son budget primitif le 17 janvier 2013 ;

Sur le rapport présenté par M. Jean VUILLERMOZ, au nom de la 7e Commission et par M. Pierre MANSAT, au nom de la 8e Commission,

Délibère :

Article 1 : M. le Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, est autorisé à verser une subvention d'équipement d'un montant de 502.360,50 euros au Syndicat interdépartemental pour la

gestion du parc des sports de Choisy le Roi, Plaine sud, Chemin des Bœufs, Créteil (Val de Marne), conformément à son budget primitif pour 2013.

Article 2 : La dépense correspondante sera imputée au budget d'investissement pour 2013 et suivants, sous réserve de la décision de financement, du Département de Paris, Autorisations de Programme 1202923 et 1302923 (comptes d'immobilisations), nature 204182-ligne de subvention DE88001 (subventions d'équipement versées à des organismes publics divers), fonction D32, mission 9001075, chapitre : 204, activité 080.